

## PLAN DE COURS

# GMT-3002 : Hydrographie

NRC 15683 | Hiver 2022

Préalables : GMT 1003 ET GMT 4001

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-2-4    Crédit(s) : 3

Définition et objet de l'arpentage hydrographique. Cadre national des opérations hydrographiques. Éléments de planification de projets de levés hydrographiques. Les méthodes et systèmes de positionnement et de sondage. Le traitement des données. Les surfaces de référence. La production cartographique. Diverses opérations cartographiques. Orientations du développement.

Activités de formation vécues en présence physique des étudiants et de l'enseignant pour la totalité de la durée de l'activité. Ces activités sont offertes sur campus.

## Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	12h30 à 15h20	CSL-1516	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022
Laboratoire (15684)			
jeudi	09h30 à 11h20	CSL-1528	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=138134>

## Coordonnées et disponibilités

**Sylvain Babineau**

*Enseignant*

[sylvain.babineau.1@ulaval.ca](mailto:sylvain.babineau.1@ulaval.ca)

*Disponibilités*

Vous pouvez me joindre par courriel et je suis également disponible durant la période de cours.

**Sylvie Daniel**

*Enseignante*

Pavillon Louis-Jacques-Casault, Local 1356

[sylvie.daniel@scg.ulaval.ca](mailto:sylvie.daniel@scg.ulaval.ca)

*Disponibilités*

La manière la plus simple et efficace de procéder pour me rencontrer est de m'envoyer un courriel afin que l'on détermine conjointement une date ou un moment propice. Je reste disponible à la fin des séances de cours théorique et durant les laboratoires pour répondre aux questions.

**Stéphanie Bourgon**

*Assistante*

CSL-1347

[stephanie.bourgon@scg.ulaval.ca](mailto:stephanie.bourgon@scg.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 12442

**Louis-Etienne Guimond**

*Assistant*

CSL-1351

[louis-etienne.guimond@scg.ulaval.ca](mailto:louis-etienne.guimond@scg.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 5565

### Disponibilités

Je serai disponible toutes les semaines pendant la période de laboratoire pour répondre à vos questions. Je recommande l'usage du forum pour y poser vos questions en dehors des heures de laboratoire.

### Disponibilités

Je serai disponible chaque semaine durant la période de laboratoire. En dehors de cette plage hebdomadaire, dirigez-vous vers le forum sur le site de cours pour y poser vos questions. Cela favorise des discussions qui profitent à l'ensemble du groupe.

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Liens du cours avec les objectifs du programme .....	4
But du cours .....	4
Description du cours .....	4
Objectifs d'apprentissages .....	4
Calendrier du cours .....	4
Méthodes d'enseignement .....	5
Qualités (compétences) incluses et/ou évaluées .....	5
Modalités d'apprentissage .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>6</b>
Évaluation des apprentissages .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Lab1 - Rapport .....	7
Lab1 - Quiz #1 .....	7
Lab1 - Quiz #2 .....	7
Lab2 - Quiz #1 .....	8
Lab2 - Quiz #2 .....	8
Examen oral .....	9
Présentation orale .....	9
Examen (semaines 1 à 6) .....	9
Examen (semaines 8 à 13) .....	9
Barème de notation .....	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	10
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	11
Absence aux examens .....	11
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	11
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>12</b>
Références obligatoires .....	12
Références complémentaires .....	12
<b>Bibliographie</b> .....	<b>13</b>
Références bibliographiques .....	13

# Description du cours

## Liens du cours avec les objectifs du programme

Ce cours se situe au 6<sup>e</sup> trimestre. Ce cours est obligatoire pour les étudiant(e)s du baccalauréat en sciences géomatiques et du baccalauréat en génie géomatique.

## But du cours

Donner les connaissances de base portant sur les différents aspects reliés aux levés hydrographiques, connaissances qui permettront à l'étudiant(e) de comprendre ces aspects et d'être en mesure de participer à la planification et à l'exécution des levés hydrographiques.

## Description du cours

Définition, objet et historique de l'hydrographie. Cadre national des opérations hydrographiques. Éléments de planification de projets de levés hydrographiques. Production de cartes marines. Méthodes conventionnelles de navigation. Positionnement cinématique GPS. Méthodes de navigation complémentaires. Surfaces de référence verticales. Marées et courants. Levés bathymétriques et sondage.

## Objectifs d'apprentissages

À la fin du cours, l'étudiant(e) sera en mesure :

- de comprendre les problèmes et les solutions, liés aux levés hydrographiques;
- de pouvoir planifier et évaluer des travaux de levés hydrographiques;
- de pouvoir participer de façon efficace et productive à l'exécution de levés hydrographiques.

## Calendrier du cours

Semaine	Laboratoire - Jeudi	Cours théorique - Jeudi	Professeur
1	13 janvier: Aucun laboratoire Former les équipes pour les laboratoires et le travail de session. Lire l'énoncé du travail de session	13 janvier: Introduction et GPS en milieu maritime	S. Babineau
2	20 janvier: Lab 1 - Positionnement cinématique GNSS (Rapport)	20 janvier: GPS en milieu maritime (suite) et marées	S. Babineau
3	27 janvier: Lab 1 - Positionnement cinématique GNSS (Rapport)	27 janvier: Courants de marées et surfaces de référence verticales	S. Babineau
4	3 février: Lab 1 - Positionnement cinématique GNSS (Quiz 1)	3 février: Cartographie marine et planification de levés hydrographiques (exemple de projet en hydrographie)	S. Babineau
5	10 février: Lab 1 - Positionnement cinématique GNSS (Quiz 2)	10 février: Méthodes de navigation complémentaires et conventionnelles	S. Babineau
6	17 février: Travail de session - Projet de bathymétrie	17 février: Aspect légal et délimitation territoriale et dépannage en vue de l'examen 1	S. Babineau
7	24 février: Travail de session - Projet de bathymétrie	24 février: Examen 1 (semaines 1 à 6)	S. Babineau
8	3 mars: Introduction à la bathymétrie (prévoir un local)	3 mars: Levés bathymétriques	S. Daniel
9	Semaine de lecture (7 au 11 mars)		

10	17 mars: Lab 2 - Traitement de données bathymétriques (Intro)	17 mars: Levés bathymétriques	S. Daniel
11	24 mars: Lab 2 - Traitement de données bathymétriques (Quiz 1)	24 mars: Travail de session - Projet de bathymétrie (Examen oral)	S. Daniel
12	31 mars: Lab 2 - Traitement de données bathymétriques (Quiz 2)	31 mars: Autres capteurs	S. Daniel
13	7 avril: Dépannage en vue de l'examen 2	7 avril: Travail de session - Projet de bathymétrie	S. Daniel
14	14 avril: Examen 2 (semaines 8 à 13)	14 avril: Travail de session - Projet de bathymétrie	S. Daniel
15	21 avril: Travail de session - Projet de bathymétrie (Présentation orale)	21 avril: Travail de session - Projet de bathymétrie (Présentation orale)	S. Daniel

## Méthodes d'enseignement

Trois heures par semaine sont consacrées à un enseignement de type magistral. Deux heures par semaine sont consacrées à l'exécution d'exercices, de laboratoires et de travaux pratiques et surtout, à répondre à vos questions. Il n'y aura pas de présentation au début des séances, il est donc fortement conseillé de lire et d'écouter les documents fournis avant de venir en laboratoire.

## Qualités (compétences) incluses et/ou évaluées

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12
Incluse	•	•	•	•	•	•	•					•
Évaluée	•											

Q1 : Connaissances en géomatique	Q5 : Utilisation d'outils	Q9 : Impact société/environnement
Q2 : Analyse de problème	Q6 : Travail individuel et en équipe	Q10 : Déontologie et équité
Q3 : Investigation	Q7 : Communication	Q11 : Économie / gestion de projets
Q4 : Conception	Q8 : Professionnalisme	Q12 : Apprentissage continu

## Modalités d'apprentissage

Les moyens de réalisation des objectifs sont :

- les notes de cours et exposés;
- les références bibliographiques;
- les exercices et les laboratoires;
- les conférences.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Importance du plan de cours et autres ressources utiles</a>	
<b>Cours théorique</b>	
<a href="#">Semaine 1</a>	
<a href="#">Semaine 2</a>	

Semaine 3	
Semaine 4	
Semaine 5	
Semaine 6	
Semaine 8	
Semaine 10	
Semaine 11	
Semaine 12	
Semaine 13	
Semaine 14	
Semaine 15	
<b>Laboratoires</b>	
Laboratoire 1	
Laboratoire 2	
Travail de session	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Évaluation des apprentissages

<b>Sommatives</b>			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
<b>Laboratoire 1 (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>14 %</b>
Lab1 - Rapport	Dû le 31 janv. 2022 à 09h00	En équipe	4 %
Lab1 - Quiz #1	Du 4 févr. 2022 à 00h00 au 9 févr. 2022 à 23h59	Individuel	5 %
Lab1 - Quiz #2	Du 11 févr. 2022 à 00h00 au 16 févr. 2022 à 23h59	Individuel	5 %
<b>Laboratoire 2 (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>14 %</b>
Lab2 - Quiz #1	Du 24 mars 2022 à 00h00 au 30 nov. 2022 à 23h59	Individuel	7 %
Lab2 - Quiz #2	Du 31 mars 2022 à 00h00 au 6 avr. 2022 à 23h59	Individuel	7 %
<b>Travail de session (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>12 %</b>
Examen oral	Le 24 mars 2022 de 12h30 à 15h30	En équipe	4 %
Présentation orale	Dû le 18 avr. 2022 à 09h00	En équipe	8 %
<b>Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>60 %</b>
Examen (semaines 1 à 6)	Le 24 févr. 2022 de 12h30 à 14h30	Individuel	30 %
Examen (semaines 8 à 13)	Le 14 avr. 2022 de 09h30 à	Individuel	30 %

Le cours est évalué au moyen de 2 examens, 2 laboratoires et 1 travail de session. La moyenne des 2 examens donnera une note examen qui contribuera à 60% à la note finale. La somme des 2 laboratoires donnera une note laboratoire qui contribuera à 28% à la note finale. Le travail de session donnera une note travail qui contribuera à 12% à la note finale. La note finale sera donc une moyenne pondérée entre la note examen (60%), la note laboratoire (28%) et la note travail (12%).

Pour réussir le cours l'étudiant devra satisfaire aux deux exigences suivantes : **avoir une note examen d'au moins 55% et une note finale d'au moins 55%**.

Les laboratoires sont des travaux communs, c'est-à-dire qu'ils sont « réalisés en équipe dont les étudiants partagent la réalisation et sont responsables d'une partie ou de l'ensemble du document ». Le nombre d'étudiants par équipe varie d'un laboratoire à l'autre.

Lors des examens, les notes de cours, les notes manuscrites et les calculatrices sont permises. Les ordinateurs portables sont aussi autorisés pour la consultation des notes de cours uniquement. La consultation du portail de cours ou de tout autre document électronique, en ligne ou pas, entraînera l'exclusion de la salle d'examen. Les tablettes électroniques et les téléphones sont interdits.

[https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Lab1 - Rapport

Date de remise :	31 janv. 2022 à 09h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	4 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

### Lab1 - Quiz #1

Titre du questionnaire :	<a href="#">Laboratoire #1 - Quiz #1</a>
Période de disponibilité :	Du 4 févr. 2022 à 00h00 au 9 févr. 2022 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	

#### Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

[https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf)

## Lab1 - Quiz #2

Titre du questionnaire :	<a href="#">Laboratoire #1 - Quiz #2</a>
Période de disponibilité :	Du 11 févr. 2022 à 00h00 au 16 févr. 2022 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	

### Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

[https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf)

---

## Lab2 - Quiz #1

Titre du questionnaire :	<a href="#">Laboratoire #2 - Quiz #1</a>
Période de disponibilité :	Du 24 mars 2022 à 00h00 au 30 nov. 2022 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	7 %
Directives :	

### Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

[http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

---

## Lab2 - Quiz #2

Titre du questionnaire :	<a href="#">Laboratoire #2 - Quiz #2</a>
Période de disponibilité :	Du 31 mars 2022 à 00h00 au 6 avr. 2022 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	7 %
Directives :	

### Déclaration d'intégrité relative au plagiat



Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de remise.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

[http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

---

## Examen oral

Date et lieu : Le 24 mars 2022 de 12h30 à 15h30 , Sur Teams

Consulter le calendrier de l'examen oral qui sera mis à disposition.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 4 %

---

## Présentation orale

Date de remise : 18 avr. 2022 à 09h00

Consulter l'énoncé pour les documents à remettre.Consulter le calendrier de la présentation orale qui sera mis à disposition.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 8 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

---














## Examen (semaines 1 à 6)

Date et lieu : Le 24 févr. 2022 de 12h30 à 14h30 , À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Fichiers à consulter :

-  [Corrigé Exam1 3002 H09.pdf](#) (22,26 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam2 3002 H09\\_RS.pdf](#) (11,63 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam1 3002 H10.pdf](#) (16,03 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam2 3002 H10\\_RS.pdf](#) (23,25 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam1 3002 H11.pdf](#) (16,28 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam2 3002 H11\\_RS.pdf](#) (11,7 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam1 3002 H12.pdf](#) (30,86 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam1 3002 H13.pdf](#) (21,81 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Corrigé Exam1 3002 H14.pdf](#) (20,54 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Exam1\\_GMT3002\\_H15\\_corrige.pdf](#) (69,68 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Soln Exam1 3002 H16.pdf](#) (18,6 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Soln Exam1 3002 H17.pdf](#) (227,53 Ko, déposé le 15 nov. 2021)
-  [Exam1\\_GMT3002\\_H18\\_corrige.pdf](#) (419,22 Ko, déposé le 15 nov. 2021)

---

## Examen (semaines 8 à 13)

Date et lieu :	Le 14 avr. 2022 de 09h30 à 11h30 , À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %

## Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

La note de passage exigée est de 55% pour l'ensemble du cours. Le système de notation de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique est utilisé pour attribuer les cotes. La note finale sera transformée en une cote en fonction du barème ci-dessus.

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.


Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formatés soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;

2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Références obligatoires

### Notes de cours

Les notes de cours sont disponibles dans chacune des sections du Contenu (semaine/semaine) de ce site ENA.

## Références complémentaires

### Voir aussi les liens WWW (hydrographie)

URL : [Voir aussi les liens WWW \(hydrographie\)](#)

Auteur : Rock Santerre

Date d'accès : 9 janvier 2013



#### **Canada's offshore : jurisdiction, rights, and management**

Auteur : Bruce Calderbank ... [et al.]

Éditeur : Trafford (Victoria, B.C. , 2006 )

ISBN : 9781412078160



#### **Marine electronic navigation.**

Auteur : [by] S.F. Appleyard

Éditeur : Routledge and Kegan Paul ( London , 1980 )

ISBN : 9780710005335

### **The American Practical Navigator**

URL : [The American Practical Navigator](#)

Auteur : Nathaniel Bowditch

Date d'accès : 19 juin 2014



#### **Underwater acoustic system analysis.**

Auteur : William S. Burdic

Éditeur : Prentice-Hall ( Englewood Cliffs, NJ , 1984 )

ISBN : 9780139367168



#### **Hydrography**

Auteur : C. D. de Jong ..

Éditeur : DUP Blue Print ( Delft , 2002 )

ISBN : 9789040723599



#### **Manuel canadien des marées**

Auteur : préparé sous contrat par Warren D. Forrester

Éditeur : Ministère des pêches et des océans ( Ottawa , 1983 )

ISBN : 9780660910505



#### **Navigation : principles of positioning and guidance**

Auteur : B. Hofmann-Wellenhof, K. Legat, M. Wieser. With a contribution by H. Lichtenegger

Éditeur : Springer ( Wien [u.a.] , 2003 )

ISBN : 9783211008287



#### **Hydrography for the surveyor and engineer**

Auteur : A.E. Ingham

Éditeur : Blackwell Scientific Publication ( Oxford , 1992 )  
ISBN : 9780632029433

### **Principles of underwater sound for engineers**

URL : [Principles of underwater sound for engineers](#)

Auteur : Robert J. Urick

Date d'accès : 19 juin 2014



### **The Electronic Chart Display and Information System (ECDIS) : an operational handbook**

Auteur : Adam Weintrit

Éditeur : CRC Press ( Boca Raton , 2009 )

ISBN : 9780415482462

- HECHT, H. et al. (2006). The Electronic Chart. GITC Publication, 378 p.
- LEIFFET, B. (1989). *Navigation côtière au Canada*. Éditions du Trécarré, Montréal, 434 p.
- LURTON, X. (2002). An Introduction to Underwater Acoustics. Springer Verlag, 347 p.
- SHOM (1992). *Méthodes et instruments de navigation*. Guide du Navigateur. Service Hydrographique et Océanographique de la Marine, Paris, 320 p.
- USACE (2004). Engineering and Design – Hydrographic Surveying. Manual 1110-2-1003, U.S. Army Corps of Engineers, Washington.

## Bibliographie

---

### Références bibliographiques

Les références ayant servies à la préparation du cours sont présentées dans les notes de cours.